

Nombre de membres			Séance du jeudi 03 Mars 2016
En exercice : 33	Présents : 27	Votants : 30	L'an deux mille seize, le trois mars, à dix-huit heures quinze Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Moirans-en-Montagne, sous la présidence de Monsieur Pascal GAROFALO.

Date de convocation : 25 février 2016

Présents : tous les membres en exercice, sauf :

Absents excusés : Sylvianne GUINARD (donne pouvoir à Bernard JAILLET), Elise MICHAUD (donne pouvoir à Guy MOREL), Alain-Stéphane OBERSON (donne pouvoir à Serge LACROIX), Denis MOREL.

Absents : Bertrand MONNERET, Guy HUGUES

Secrétaire de séance : Julien MANNA

Résultat du vote :

Pour : 30

Contre : 00

Abstention : 00

Vu la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement » de la
Communauté de Communes Jura Sud,

Vu la création du budget annexe SPANC assujetti à la TVA,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

N° 14 Mars 2016

Redevances
SPANC

FIXE les redevances du SPANC comme suit :

Type de redevance	MONTANTS HT	MONTANTS TTC
« diagnostic » :	90,91 €	100,00 €
« diagnostic immobilier » :	90,91 €	100,00 €
«contrôle périodique de bon fonctionnement» :	54,55 €	60,00 €
« contrôle conception d'un assainissement neuf » :	90,91 €	100,00 €
« contrôle réalisation d'un assainissement neuf » :	68,18 €	75,00 €
« intervention sur demande de l'usager » :	45,45 €	50,00 €

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des pièces afférentes à la mise en
œuvre de cette décision.

Fait et délibéré le 03 Mars 2016

Pour extrait certifié conforme
Au registre sont les signatures
Le Président
Pascal GAROFALO

